



## Lettre de l'équipe municipale n° 22



### **Séance du vendredi 17 juin 2016 à 20h**

Absents excusés : Alain CHAPOT (Procuration à Richard TRUCHET), Jacques VERNE (Procuration à Alexis BADOIL), Colette PERIER (Procuration à Chantal YVOREL), Michaël SAHRIDJ.



#### **SALLE DES SPORTS ET HALLE**

Exceptionnellement, le conseil s'est retrouvé sur le chantier de la salle des sports pour un compte rendu visuel de l'avancement des travaux ; la charpente de la halle a été posée et la réfection intérieure de la salle des sports suit son cours.  
Un avenant est validé pour le lot « carrelage – faïences ».



#### **TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE**

Pour la rentrée prochaine, Gisèle PREVOT et Martine MOSNIER sont en place ; les autres animateurs (Frédéric FORESTIER, Fanny CHAMPELOVIER et Véronique POUYE) nous ont donné leur accord de principe pour continuer à encadrer les T.A.P.

Pour remplacer Marion GUENARD, la commune recrute et comme d'autres collectivités peine à trouver des animateurs (voir avis joint à cette lettre) ; Parlez en autour de vous.

La gratuité des TAP est maintenue pour la rentrée 2016.

Une délibération est prise pour ces emplois temporaires d'animateurs (contrats à durée déterminée)



#### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**

Cette réunion a eu lieu le 16 juin.

Pour la rentrée de septembre, le personnel enseignant reste en place ; seuls deux quarts temps sont à affecter.

L'effectif prévisionnel est de 59 élèves : 21 en cycle 1, 15 en cycle 2 et 23 en cycle 3.

Une animation pédagogique a été organisée le 9 juin sur le thème de l'eau avec le concours de SUEZ et l'association Naturama.

Toute l'école fait une sortie à Vulcania le 23 juin.

Le spectacle de fin d'année suivi de la kermesse est prévu samedi 2 juillet.



## **TABLEAU INTERACTIF POUR CLASSE DE CYCLE 3**

Sur l'initiative de l'association des parents d'élèves JAQUADI et après avoir étudié différentes possibilités en accord avec le personnel enseignant, la société OSAPRO a formulé une proposition pour l'installation d'un tableau et vidéoprojecteur interactif dans la classe de cycle 3.

La dépense s'élève à 4.152 € TTC et JAQUADI participe à hauteur de 1.700 €.

Le conseil valide cette acquisition et accepte la participation de l'association (13 voix Pour, 1 voix Contre) ; le matériel sera opérationnel en septembre.



## **RECRUTEMENT CANTINE, AUTRE EMPLOI TEMPORAIRE POUR L'ETE, AUTRES DELIBERATIONS**

### **Cantine**

Après le départ annoncé de Ludivine BARITEL, la commune recrute une personne pour la surveillance des enfants le temps de midi (voir avis joint à cette lettre).

Par ailleurs, Sabine PONCET a notifié qu'elle n'assurerait plus les fonctions de trésorière bénévole à l'association de la cantine scolaire ; Merci à elle pour tout le travail effectué ; l'association recherche donc un parent d'élèves concerné pour la remplacer dans cette mission.

### **Agent entretien**

Il est décidé de faire appel à un agent contractuel pour des travaux d'entretien pour l'été ; Grégory BERGER sera embauché du 11 juillet au 12 août, pour épauler l'équipe en place.

### **Personnel communal**

Une délibération est prise pour la mise à jour des effectifs des emplois communaux (agents titulaires et contractuels).



## **APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU SIEMLY**

Le conseil approuve à l'unanimité le rapport reçu du syndicat intercommunal des eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable distribuée en 2015 sur les communes adhérentes.



## **ENQUETE PUBLIQUE DU SCOT (PORTÉ A CONNAISSANCE)**

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Monts du Lyonnais, arrêté le 23 février dernier, est aujourd'hui soumis à enquête publique. Voir avis joint.

Le dossier complet est à disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.



## **DOSSIER CITY STADE**

Le devis de la société MEFRAN a finalement été retenu par le conseil pour l'implantation d'un city stade sur le terrain omnisports du site du skate parc.

La dépense se chiffre à 27.900 € HT et comprend la pose complète, un gazon synthétique et deux buts brésiliens.

L'installation devrait être réalisée courant septembre.



## **EXPLICATION ANTENNE POUR RADIO MODUL**

Fabrice NOUGER, directeur de Radio Modul (Radio des Monts du Lyonnais sur Internet) nous explique qu'il envisage de diffuser ses émissions sur les ondes hertziennes ; il envisage l'installation d'une antenne d'une puissance de 50 watts, dimension 1m20 X 1m40 sur le côté du clocher de l'église, afin de couvrir toute la zone Nord des Monts du Lyonnais.

Le conseil prendra sa décision lors d'une prochaine réunion si la demande formulée par Radio Modul au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (C.S.A.) aboutit.



## **Informations diverses**

### **Elagage**

Les travaux d'élagage des haies en bordure des voies communales sont en cours.

### **Dossier « Amendes de police »**

Une demande de subvention a été déposée à la Maison du Rhône du Département afin de pouvoir sécuriser encore plus l'entrée du bourg côté Sainte-Foy.

Le projet consiste à rétrécir la chaussée grâce à l'installation d'une bordure plus haute matérialisant l'entrée du village, à délimiter la zone de ralentissement avec un tracé de couleur au sol et l'implantation d'un marquage axial sur la chaussée.

### **SIMOLY**

A destination des propriétaires forestiers invités à participer, un « bureau conseil local » sur la gestion des forêts aura lieu mardi 28 juin à 18h30 à Sainte-Foy-l'Argentière (salle Est-Ouest).

Un chèque de 3.906,81 € a été remis à la ligue contre le Cancer du Rhône ; le SIMOLY a en effet fait le choix de reverser 3,05 € par tonne de verre collectée ; cette participation ne peut se faire que grâce au geste du tri des habitants des Monts du Lyonnais.

Des kits d'ampoules LED vont être mis à disposition de la commune qui pourra en faire profiter à des personnes ou familles en difficulté, afin de les aider à réaliser des économies d'énergie.

### **ADMR**

L'association locale de Chamousset en Lyonnais, qui a tenu son assemblée générale le 27 mai, se félicite que de nouveaux bénévoles (dont certains saint genoïis) s'impliquent dans le portage des repas à domicile notamment ; L'ADMR apporte un soutien indispensable aux personnes et aux familles de notre secteur dans le besoin.

### **Hôpital de Feurs**

Alain CHAPOT, Jacques VERNE et le Maire ont représenté Saint-Genis-l'Argentière pour la nouvelle rencontre de mobilisation (4 juin) pour lutter contre la fermeture de plusieurs services.

### **SYDER**

L'éclairage public du haut des Vignes fonctionne pour l'instant correctement suite aux interventions de ces dernières semaines ; des problèmes persistent encore à d'autres endroits du territoire ; aussi la mairie reste vigilante et ne manque pas, pratiquement chaque semaine, de faire le point au syndicat des dysfonctionnements constatés.

### **Communauté de communes Chamousset en Lyonnais**

La réunion du 9 juin a débuté par la visite guidée du procédé expérimental de production combinée d'électricité et d'énergie thermique à partir du solaire, un équipement en cours d'installation sur le toit d'ERASME à Saint-Clément-les-Places.

### Future intercommunalité

Les préfets du Rhône et de la Loire sont toujours en désaccord pour le regroupement des communautés de communes ; le préfet du Rhône propose un périmètre de communauté de communes des Monts du Lyonnais comprenant les communes de « Chamousset en Lyonnais » et les communes des « Hauts du Lyonnais », susceptible d'être étendu aux communes de Virigneux, Viricelles, Saint-Denis-sur-Coise, Grammond, Châtelus et Chevières, si ces collectivités le souhaitent.

La commune de Saint-Genis-l'Argentière prendra position lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

### Compteurs LINKY

L'association « La ruche de l'écologie » a déposé en mairie un courrier évoquant inquiétudes et interrogations quant au projet d'ENEDIS (ex. ERDF) d'installer sur le territoire de nouveaux compteurs communicant (compteurs LINKY).

La réflexion a été engagée et une première rencontre d'information aura lieu au niveau de « Chamousset en Lyonnais » pour que le sujet soit traité globalement pour notre secteur ; la commune sera peut être amenée à prendre position le moment venu.

### Visite centre d'enfouissement et de tri des déchets

Une visite gratuite, ouverte à l'ensemble des habitants du territoire, est organisée vendredi 8 juillet de 8h30 à 17h.

Renseignements et inscriptions auprès du SIMOLY, tél. 04.78.19.08.58. [tri@simoly.fr](mailto:tri@simoly.fr)



### PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 22 juillet à 20h en mairie.

*Réallsation de la publication par la comisslon Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*



Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30  
Tél. 04.74.70.04.83. courriel : [mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

**site internet de la mairie : [www.saintgenislargentiere.fr](http://www.saintgenislargentiere.fr)**

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,  
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56  
Courriel : [mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

### AUTRES INFORMATIONS

#### Mille-et-un bonjours

Nicolas SICK, habitant de la commune, propose des cours (individuels ou collectifs) de langues pour scolaires, professionnels, particuliers ...

Tout renseignement au 06.44.82.41.23. ou par mail [mille.et.un.bonjours@gmail.com](mailto:mille.et.un.bonjours@gmail.com) et sur page Facebook

#### Comice des 4 cantons

Les samedi 25 et dimanche 26 juin, aura lieu à Chazelles-sur-Lyon la 57<sup>ème</sup> édition du comice du groupement des 4 cantons. A 14 h le dimanche, défilé sur le thème de Walt Disney.

#### Monts Debout

Après une rencontre organisée à Saint-Genis le 8 juin, le collectif « Nuit Debout Rurale » organise un rassemblement citoyen à Les Halles vendredi 24 juin à 18h, place centrale.

#### La Pizzanou

Le camion Pizza de Philippe VERMARE est toujours présent sur la place de la mairie le vendredi soir. Tél. 06.50.19.94.62. (Fermeture du 1<sup>er</sup> au 15 août). A voir aussi sur page Facebook.